

CERCLE SCIENTIFIQUE ETIENNE DRIOTON

**7 bd du Recteur Senn
54000 NANCY**

ASSEMBLEE GENERALE 2009

Vendredi 16 janvier 2009

Rapport moral

Mot de bienvenue et vœux 2009

Au nom du Cercle Scientifique Etienne Drioton, il me revient tout d'abord de saluer les personnes qui se sont déplacées ce soir pour participer à la deuxième Assemblée Générale Ordinaire de cette jeune association : cette assemblée générale fait suite à l'Assemblée Générale Constitutive qui s'est tenue le 16 août 2007 et à la dernière qui a eu lieu le 24 novembre 2007 ; en ce début d'année 2009 je tiens à présenter nos vœux de bonheur et santé : à chacun d'entre vous, dans votre vie personnelle, familiale et dans vos activités diverses. Ces vœux s'adressent bien sûr à notre association : souhaitons lui longue vie, beaucoup d'animations et d'activités dans la réalisation des buts qu'elle s'est fixés.

Propos introductif

Le Rapport moral est en principe présenté par le Président de l'association : pour ce soir, il n'en est rien, puisque François Schmitt, le premier président du CSED, a donné sa démission par courrier du 26 décembre 2008 : courrier dont vous avez eu lecture au début de cette réunion. L'organisation de cette Assemblée Générale a été décidée par le Conseil d'Administration qui s'est réuni le 10 décembre 2008, et avec l'accord des membres présents à cette réunion, il m'a été demandé de présenter le rapport moral du CSED.

Création et évolution du CSED

Le Cercle Scientifique Etienne Drioton a été créé le 16 août 2007, avec publication au J.O. le 13 octobre 2007 ; le titre de cette association est révélateur de la volonté de ses fondateurs et des adhérents : sa mission consiste à rechercher méthodologiquement tout ce qui a constitué la vie et l'œuvre de Mr Etienne Drioton, à travers ses différentes fonctions qui sont reprises dans une plaquette qui a été réalisée à cet effet, et dont les chapitres portent sur les thèmes suivants : un grand nancéien, un grand scientifique et une personnalité hors du commun.

Les statuts ont donc été adoptés, et un conseil d'administration, très restreint puisque composé de 3 personnes, a été constitué : puis le rythme des réunions d'information et de travail a été lancé pendant la période de novembre 2007 à juillet 2008 ; et soudain, à partir de la rentrée scolaire 2008, nous n'avons plus eu de contact avec le président fondateur : vous connaissez maintenant la suite des événements.

L'activité du groupe de travail et du conseil d'administration s'en est donc ressentie et s'est donc portée tout naturellement à étudier puis engager les moyens pour résoudre les problèmes de sécurité et de survie : sécurité financière, puisque le président avait seul la signature bancaire, et sécurité des biens puisqu'il détenait les documents, photos et autres objets matériels qui lui avaient été confiés au cours de la session de travail de juillet 2008.

Tout cela explique la décision du Conseil d'Administration du 10 décembre 2008, élargi à plusieurs adhérents et membres du groupe de travail, qui, à l'unanimité, a décidé de convoquer très rapidement, c'est à dire au début de l'exercice 2009 une assemblée générale chargée de prendre acte du passé et de lancer les bases d'un nouveau redémarrage. Récemment, tout est rentré dans l'ordre, puisqu'un récent contact avec l'ancien Président, pris à l'initiative de Michèle Benoît, a permis au CSED de retrouver ses biens et ses archives. Remercions ici l'ultime action qui a été lancée par Michèle Benoît.

Objet du CSED

Après cette explication sur les péripéties et difficultés du passé, explication dont nous devons vous rendre compte, revenons à l'origine du CSED : d'abord l'objet de l'association, défini dans l'article 2 des statuts :

« Cette association a pour buts de recueillir la mémoire d'Etienne Drioton et de diffuser son œuvre et son souvenir. Sa durée est illimitée. ».

Vous devinez l'ampleur du projet : on se croirait au pied de la pyramide de Kéops, avec la mission de la déplacer pierre par pierre !!. Enorme !.

D'abord recueillir la mémoire d'Etienne Drioton : et ceci par différents moyens : ce qui signifie rassembler toutes les notes et écrits que le chanoine Drioton a pu écrire et publier, sachant que la plupart de ses écrits et ses archives sont déposés à la Bibliothèque Universitaire de Strasbourg et que le musée Josèphe Jacquot à Montgeron lui est dédié ; de même lister les écrits qui ont été réalisés, édités sur le chanoine Drioton !!.

Le projet du CSED serait de recueillir tout ce qui est écrit sur le chanoine Drioton, pour le rassembler dans une biographie: vous voyez ainsi l'ampleur du projet !. Différents textes, communiqués écrits voire rapports de maîtrise ont déjà été écrits : il faut les reprendre, compléter ou vérifier certaines informations : en quelque sorte, un travail de moine !!

Autre objectif : rassembler également des souvenirs, des objets lui ayant appartenu.

Un appel est donc lancé pour que nous soit signalé tout ce qui pourrait contribuer à refaire vivre l'action et la personnalité du chanoine.

Et puis diffuser son œuvre et son souvenir : comment ? D'abord par cette biographie, dont je viens de parler. Puis par d'autres moyens dont vous aurez connaissance dans un instant, quand nous aborderons le programme 2009.

Les fondateurs, les acteurs, les partenaires, ...

C'est ici l'occasion de souligner l'action des promoteurs de cette association, et en particulier celle des 3 pionniers :

- Michèle BENOIT, en tout premier, Présidente de l'association Thot, qui, dans le cadre des activités de cette association, a donné à plusieurs reprises une conférence sur le chanoine Drioton ; en particulier à la MJC Pichon, dans cette salle, en novembre 2006, et à laquelle assistaient des amis, des admirateurs du chanoine, et surtout des membres de sa famille, comme

Marie-Rose Maimbourg, sa nièce et Huguette Peultier, ma cousine, dont la maman était la filleule du chanoine !.Par son propos, Michèle nous a transmis le coup de foudre ; elle a ensuite assuré la fonction de trésorière de l'association, du moins sur le papier (comme je l'ai évoqué plus haut).

Il faut préciser ici que Daniel BENOIT, son mari, qui enseigne l'égyptien hiéroglyphique, a approuvé et appuyé sa démarche.

- François Schmitt, jeune doctorant de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes de Paris, qui a senti le besoin de faire revivre la mémoire et l'œuvre de cet illustre nancéien.

- Et puis l'action dynamique, fidèle et permanente de Colette ROZOY qui a accepté de prendre en charge le secrétariat du CSED : lourde tâche, et un rôle délicat surtout durant ce 2^{ème} semestre 2008 où il fallait assurer la continuité du CSED, en garder la mémoire et maintenir sa survie administrative.

Ce trio de tête a vite entraîné une dizaine de personnes qui ont fidèlement participé au groupe de travail : ce dernier s'est réuni à plusieurs reprises pour mettre en marche le chantier ! Que les membres de ce groupe soient remerciés pour leur simplicité et leur générosité à apporter et faire partager leurs souvenirs : je pense en particulier aux documents, photos et courriers apportés tout simplement par Marie-Rose au cours de la session de juillet 2008.

Remercier également Charlotte Benoît, webmaster du site internet, pour son travail de création et de maintenance du site.

Le chanoine Drioton a certes une renommée internationale, mais nous devons de souligner et rappeler qu'il est d'abord un lorrain : né à Nancy le 25 novembre 1889 c'est à dire que fin novembre de cette année 2009, nous pourrions marquer les 120 ans de sa naissance ; il a passé la plupart de sa vie à Paris, à Rome et en Egypte : il est revenu en France à la fin de sa vie pour habiter à Montgeron où il est décédé le 17 janvier 1961 : il est inhumé, comme vous le savez, dans son pays natal, dans un caveau familial au cimetière de Villers les Nancy.

Ses racines lorraines nous incitent à élargir le cercle des partenaires et citer certaines personnes et personnalités qui dès le premier contact nous ont apporté leur soutien et leur encouragement : citons en quelques uns : le Conseil Général qui envisage de nous accorder son appui matériel dans la publication d'une biographie, les Villes de Nancy et Villers les Nancy, l'abbé Bernard Stelly, Directeur de la Bibliothèque Diocésaine de l'Asnée, le docteur LANDES, qui est à l'origine, avec l'Académie de Stanislas, de la dénomination de « l'allée du chanoine Drioton, égyptologue, 1889-1961 » à Nancy, le 22 décembre 1997.

Les moyens humains et financiers

Il ne peut y avoir de projet s'il n'y a pas de moyens pour les financer.

De quels moyens allons nous disposer pour réaliser cet ambitieux projet ?.

D'abord des moyens humains que constituent les membres du groupe de travail, qui va continuer à se réunir et à mettre en commun les éléments recueillis : c'est une grande richesse !.

Des moyens financiers : fort peu modestes, vous le verrez à la lecture du rapport financier et du projet de budget prévisionnel pour 2009. 11 adhérents : c'est trop peu : ce chiffre doit au moins doubler en 2009. Diffusons très largement les bulletins d'adhésion et remercions par avance les organismes et collectivités territoriales qui nous apporteront leur concours logistique et financier. Une association qui se veut avoir pignon sur rue, ou du moins sur une allée !! se doit d'être crédible, et donc rassembler au moins une cinquantaine d'adhérents : voilà un objectif à atteindre à moyen terme, ce qui serait raisonnable et satisfaisant

L'organisation nouvelle du CSED

Concrètement les propositions suivantes peuvent être avancées :

- constituer un Conseil d'Administration mieux étoffé que le précédent, composé de représentants de plusieurs collèges : en tout premier, celui qui représentera l'association Thot, laquelle est à l'origine du CSED, puis celui de la famille et des amis, et un troisième collège composé de scientifiques ; bien entendu, il n'est pas question pour l'instant de contourner le nombre de représentants par collège ; le nombre total des administrateurs devrait être cependant limité à une douzaine, sachant que les statuts ne prévoient pas de nombre maxi.
- Une gestion administrative régulière, par des réunions du Bureau et du Conseil d'Administration ; de même et surtout une gestion financière permettant un suivi correct des comptes,
- la poursuite des réunions du groupe de travail : c'est vital,
- une lettre d'information aux adhérents : à étudier.

Voilà ainsi quelques lignes du cahier des charges à proposer au nouveau Conseil d'Administration.

A titre de conclusion

Pour conclure ce rapport moral, je voudrais préciser qu'en adoptant ce rapport moral ou en l'amendant, votre vote doit signifier une volonté de continuer l'action ainsi engagée afin de remplir les objectifs qui ont été définis dans les statuts.

Et pour évoquer la mémoire et l'action du chanoine Drioton, que l'on appelle aussi le chanoine des Pharaons, je voudrais citer cet éloge funèbre du Révérend Père Bourguet : « La foi au service de la science, la science au service de la foi ».

le 16 janvier 2009
jean-marie voiriot